



Les synthèses du CNC n°20  
Mars 2022

## **L'emploi des femmes dans la production de films de fiction en 2020**



### **Méthodologie**

Les données analysées dans cette synthèse sont issues des déclarations sociales nominatives (DSN) transmises à Audiens par les entreprises de production cinématographique.

Les effectifs sont déterminés par le comptage des individus ayant été déclarés sur au moins un film (un individu déclaré sur plusieurs films n'est compté qu'une seule fois). Pour la répartition par catégorie professionnelle, un même individu pourra être compté dans plusieurs catégories, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il sera compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La notion de masse salariale retenue dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattements pour frais professionnels, tels qu'ils sont déclarés auprès d'Audiens. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un travail effectué dans le cadre de la production des films de l'échantillon. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

La mesure de l'emploi présentée dans cette synthèse ne prétend pas à l'exhaustivité. Dans le cadre de coproductions déléguée, une seule société est incluse dans le périmètre. Sont également exclus les producteurs exécutifs, ainsi que les sous-traitants et les industries techniques. Pour les films dont le tournage s'est partiellement déroulé hors de France, il est par ailleurs possible qu'une partie de l'emploi n'ait pas été déclarée à Audiens car relevant d'une entreprise de production sans établissement en France.

Le périmètre d'analyse de cette partie comprend 1 346 films d'initiative française de fiction cinématographique ayant reçu l'agrément des investissements (ou, à défaut, directement l'agrément de production) entre 2011 et 2020 et qui ont pu être identifiés dans les déclarations recueillies par Audiens.

### **Nombre de films générant de l'activité chaque année**

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>ensemble</b>
nombre de films	172	247	276	298	306	295	295	290	252	191	1 346

En complément d'une analyse globale de l'emploi, une approche plus fine par grands agrégats de professions, regroupant plusieurs métiers de même nature, est proposée à travers cette synthèse. L'identification des libellés d'emploi est basée sur les champs libres déclaratifs des DSN, remplies par les employeurs. Pour cette raison, tous les salariés déclarés auprès d'Audiens n'ont pu être identifiés (champs erronés ou incomplets). Les salaires horaires moyens et médians par profession présentés ponctuellement dans l'analyse sont calculés sur la base des périodes d'activités des salariés. La nature des périodes a toutefois évolué sur la décennie, les entreprises étant tenues de retourner les déclarations de façon mensuelle (norme DSN) à partir de 2017. Auparavant, les déclarations étaient annuelles (norme DADS-U). Les comparaisons sur l'ensemble de la décennie doivent par conséquent être interprétées avec prudence.

## Principaux constats

- ✓ En 2020, 42 % de femmes intermittentes sont employées pour la production de films de fiction d'initiative française.
- ✓ Les femmes sont plus représentées au sein des artistes (dont figurants). Entre 2011 et 2020, 46 % des artistes sont des femmes, tandis qu'elles sont 40 % parmi les techniciens non cadres et 38 % parmi les techniciens cadres.
- ✓ Les femmes artistes sont proportionnellement moins nombreuses au sein des films à gros budgets : elles composent 38 % des artistes employés sur les films d'au moins 15 M€ en 2020, contre 46 % dans les films dont le coût est compris entre 4 M€ et 7 M€.
- ✓ La part d'actrices dans la profession décroît à mesure que leur tranche d'âge augmente, de 51 % pour les actrices âgées de 25 à 29 ans à 32 % pour les actrices âgées de 50 à 59 ans.
- ✓ La part de techniciennes augmente sur la période, quel que soit leur statut. Elles représentent 40 % des cadres en 2020, le plus haut niveau de la décennie, et 41 % des techniciens non cadres.
- ✓ Seules deux professions tendent vers la parité en 2020 : les assistants réalisateur (hors premiers assistants), avec 56 % de femmes, ainsi que les monteuses avec 46 % de femmes.
- ✓ Entre 2011 et 2020, plusieurs professions composées principalement d'hommes observent une hausse continue de la part de femmes dans leurs effectifs : les métiers de la prise de son et de la prise de vue, les électriciens / éclairagistes, les constructeurs de décors ainsi que les métiers de la régie.

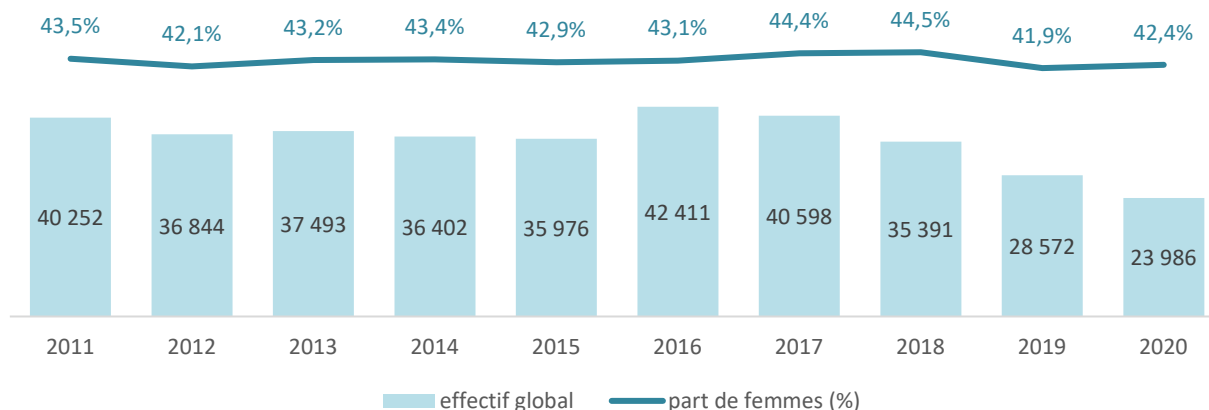
## 42 % de femmes dans la production de films de fiction

En 2020, 23 986 intermittents ont travaillé à la production de films de fiction d'initiative française dont 10 174 femmes soit 42,4 % de l'effectif global. En dix ans, la part de femmes évolue peu malgré une augmentation notable entre 2011 (43,5 %) et 2018 (44,5 %). La part des femmes diminue à partir de 2019 et se stabilise sur les deux dernières années de la décennie à 42 % de l'effectif global.

La baisse de l'emploi constatée en 2019 par rapport à 2018 (-19,3 %) est imputable à un moindre nombre de films constitutifs du périmètre d'analyse (252 films,

contre 290 en 2018). Le nombre moyen d'intermittents salariés par film en 2019 (113 intermittents en moyenne) demeure en revanche proche de celui constaté en 2018 (122). Au-delà d'un seul effet d'échantillonnage, la nouvelle baisse observée en 2020 (-16,1 % par rapport à 2019 et -32,2 % par rapport à 2018) peut également s'expliquer par la pandémie de Covid-19, qui a eu pour conséquence un arrêt brutal de l'activité entre mi-mars et juin 2020.

## Emplois intermittents et part de femmes dans la production de films de fiction



Base : 1 346 fictions cinématographiques d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

### Des femmes moins présentes chez les cadres

Sur l'ensemble de la période 2011-2020, plus de 220 000 intermittents ont été mobilisés pour la production de films de fiction d'initiative française, pour une masse salariale totale de 1 403,4 M€.

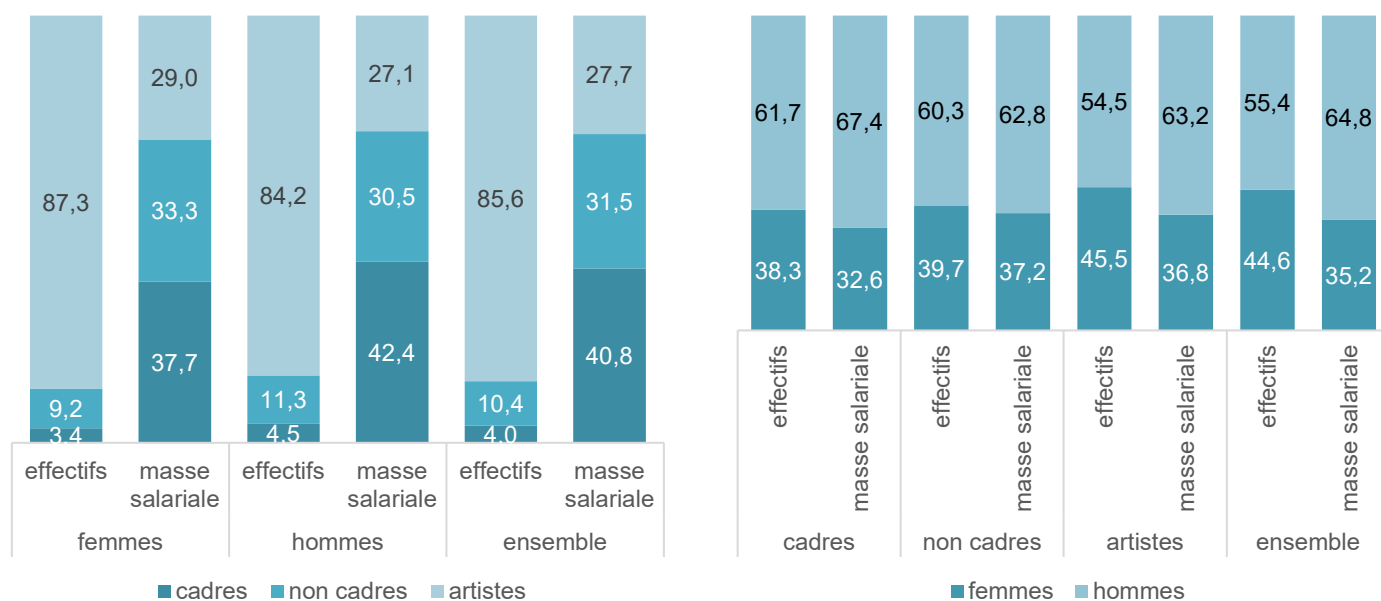
La majorité des intermittents salariés sont des hommes. Ces derniers représentent 55,4 % des effectifs sur la période 2011-2020 et captent près des deux tiers (64,8 %) de la masse salariale. Cet écart peut, en partie, s'expliquer par le fait que 4,5 % des hommes ont participé à la production d'au moins un film de l'échantillon en y occupant un poste de cadre, contre seulement 3,4 % des femmes. La comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure toutefois un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette analyse, tenu compte de la durée travaillée.

85,6 % des effectifs intermittents sont salariés en tant qu'artistes interprètes. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi de ce type (87,3 % des femmes sont salariées en tant qu'artistes interprètes,

contre 84,2 % des hommes). L'ensemble des artistes se partagent près du quart (27,7 %) de la masse salariale totale. Les femmes artistes captent 29,0 % de la masse salariale allouée aux femmes. Les hommes artistes se partagent 27,1 % de la masse salariale correspondante. L'important écart constaté entre la part des artistes au sein des effectifs et celle au sein de la masse salariale peut en partie s'expliquer par la forte présence des figurants dans cette catégorie, emplois pour lesquels la rémunération est faible (salaire horaire brut moyen de 16,6 €/h entre 2011 et 2020), de même que le nombre d'heures travaillées (9h en moyenne par période d'activité déclarée).

Les emplois techniques non cadres concernent 10,4 % des intermittents employés pour la production de l'ensemble des films et captent 31,5 % de la masse salariale globale. 11,3 % des hommes et 9,2 % des femmes occupent un emploi technique non cadre.

### Répartition des effectifs et de la masse salariale selon la catégorie professionnelle et le genre (2011-2020) (%)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

### Une moindre part de femmes artistes employées sur les films à gros budgets

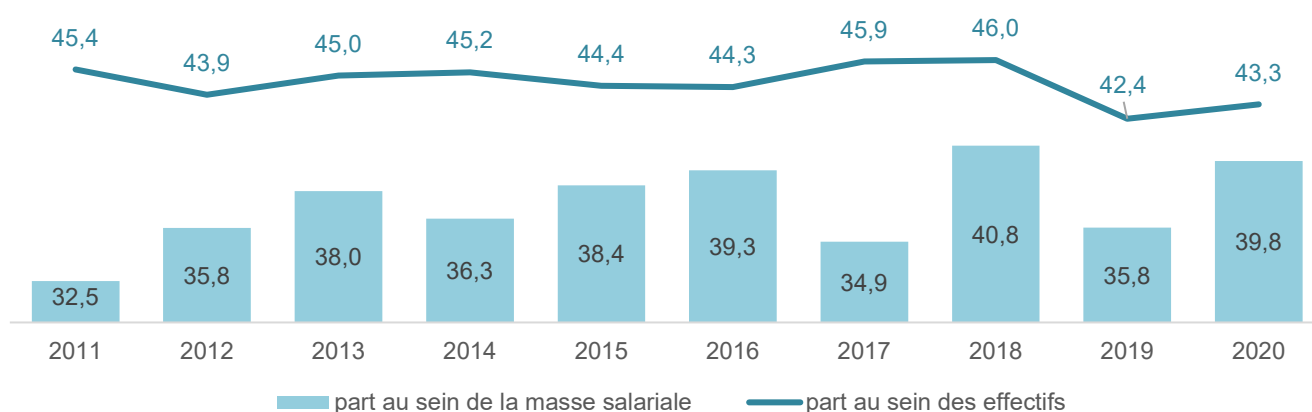
La part des femmes artistes fluctue entre 2011 et 2020 mais diminue nettement à partir de 2019 (-3,6 points par rapport à 2018, à 42,4 %). Malgré une légère augmentation en 2020 (43,3 %), la part de femmes artistes demeure inférieure à celle constatée sur le reste de la décennie.

La baisse de la part de femmes artistes se ressent davantage pour les films dont le budget est le plus élevé. Les films dont le coût est compris entre 7 M€ et 15 M€ comptent ainsi 40,0 % de femmes parmi leurs artistes (-4,3 points par rapport à 2011), une part qui se réduit davantage pour les films dont le budget

est d'au moins 15 M€, à 37,9 % de l'ensemble des artistes (-7,6 points). A l'inverse, la part de femmes artistes augmente dans les films dont le coût est compris entre 4 M€ et 7 M€ (45,7 % en 2020, +1,0 pt par rapport à 2011).

La part de la masse salariale générée par les femmes artistes est sujette à de nombreuses variations, et dépend notamment chaque année du choix des têtes d'affiches. A l'inverse de la part de femmes au sein des effectifs, celle dans la masse salariale croît largement entre 2011 (32,5 %) et 2020 (39,8 %).

#### Part de femmes dans les effectifs et la masse salariale des artistes (%)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

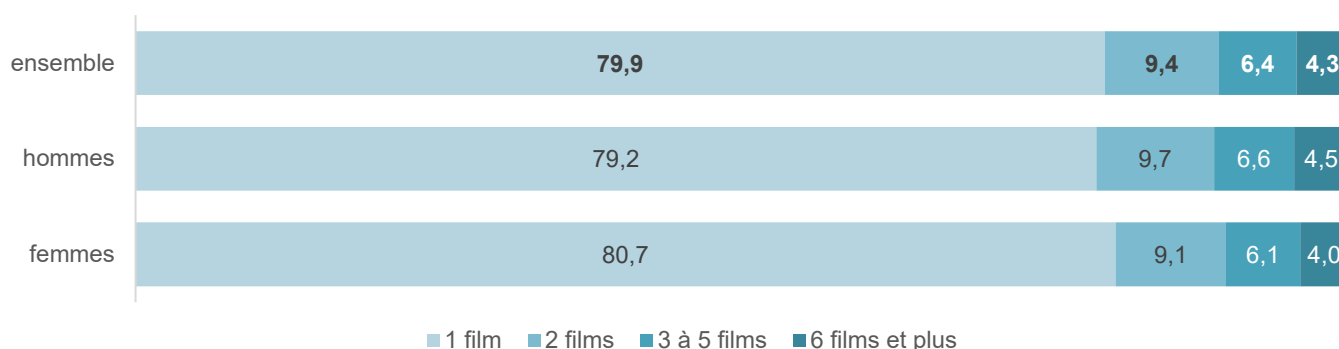
### Des figurants qui font largement baisser la part des artistes travaillant sur plusieurs films sur la période

La pérennité des artistes dans le secteur de la production cinématographique est faible.

79,9 % des artistes employés pour la production de films n'ont ainsi participé qu'à un seul film de l'échantillon. Cette part est légèrement plus

prononcée pour les femmes (80,7 %) que pour les hommes (79,2 %). La grande volatilité des artistes dans le secteur tient notamment du fait que les figurants composent la grande majorité des artistes salariés par la production de films de fiction.

#### Répartition des artistes selon le nombre de films auxquels ils ont participé (2011-2020) (%)



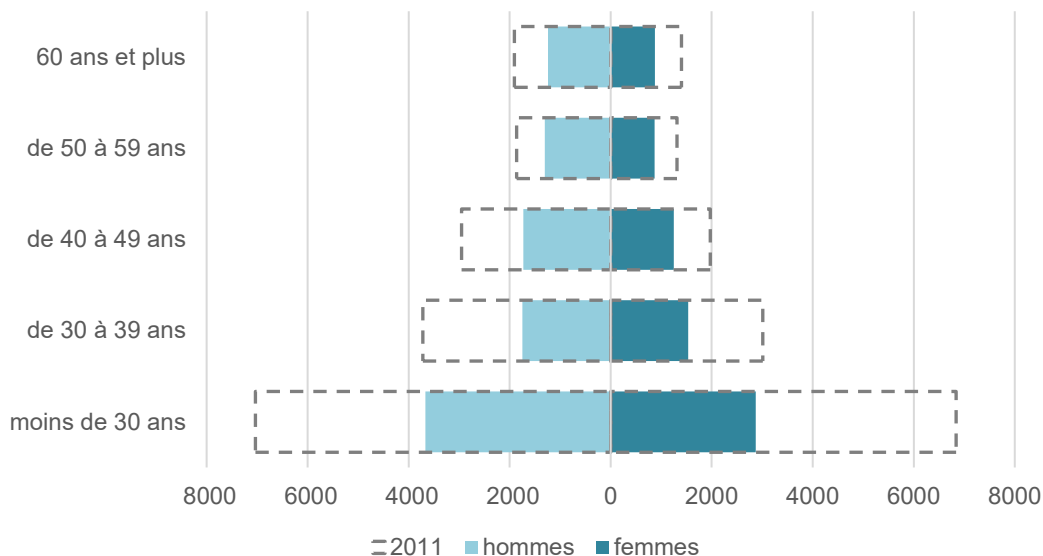
Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

Plus du tiers (38,3 %) des artistes employés en 2020 a moins de 30 ans, une part qui s'explique notamment par l'emploi de mineurs parmi les acteurs et figurants des films de fiction. Les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes en 2020 : 59,5 % des femmes artistes ont moins de 40 ans en 2020, contre 55,9 % des hommes.

La structure des artistes salariés en 2020 est toutefois sensiblement impactée par l'arrêt des tournages, qui signe une importante baisse de

l'emploi des artistes les plus jeunes : en début de décennie les artistes de moins de 30 ans constituaient ainsi 43,3 % de l'ensemble des artistes salariés par les sociétés de production de films de fiction. Plus précisément, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par cette diminution : en 2011, près de la moitié (47,0 % et 40,2 % pour les hommes) d'entre elles étaient âgées de moins de 30 ans (contre 38,8 % en 2020 et 37,9 % pour les hommes).

### Répartition des artistes par tranche d'âge en 2020



Base : 191 films de fiction d'initiative française en 2020 / 172 films de fiction d'initiative française en 2011.  
Source : CNC – Audiens.

### Davantage de femmes chez les figurants

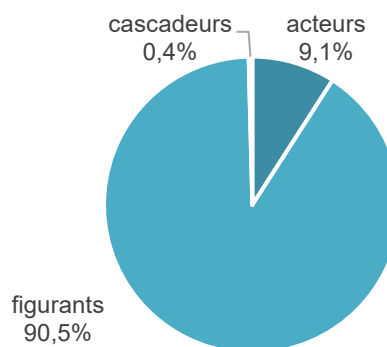
Les professions artistiques étant étroitement liées aux sujets des films, les analyses présentées ci-après sont basées sur l'ensemble de la période 2011-2020 pour minorer tout biais pouvant résulter de l'emploi ponctuel de têtes d'affiches.

Les figurants (ou acteurs de compléments) constituent l'essentiel des artistes employés dans la production cinématographique de fiction entre 2011 et 2020 (90,5 % des artistes). La part des acteurs est de 9,1 % au sein des artistes. 803 cascadeurs ont été salariés pour la production de films de fiction entre 2011 et 2020, soit 0,4 % de l'ensemble des artistes.

La part de femmes artistes dépend largement de la nature des projets et des choix artistiques qui en découlent. Entre 2011 et 2020, 46,1 % de femmes ont été employées parmi les figurants, une part qui se réduit à 40,3 % pour les acteurs. Seuls 15,1 % de femmes ont été employées parmi les cascadeurs. Pour ces trois professions, aucune évolution de la

part de femmes n'est notable tout au long de la décennie.

### Répartition des professions artistiques entre 2011 et 2020



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

### Davantage d'actrices dans les tranches d'âge les plus jeunes

Les professions artistiques étant étroitement liées aux sujets des films, les analyses présentées ci-après sont basées sur l'ensemble de la période 2011-2020 pour minorer tout biais pouvant résulter de l'emploi ponctuel de têtes d'affiches. L'année 2020 est présentée à titre indicatif.

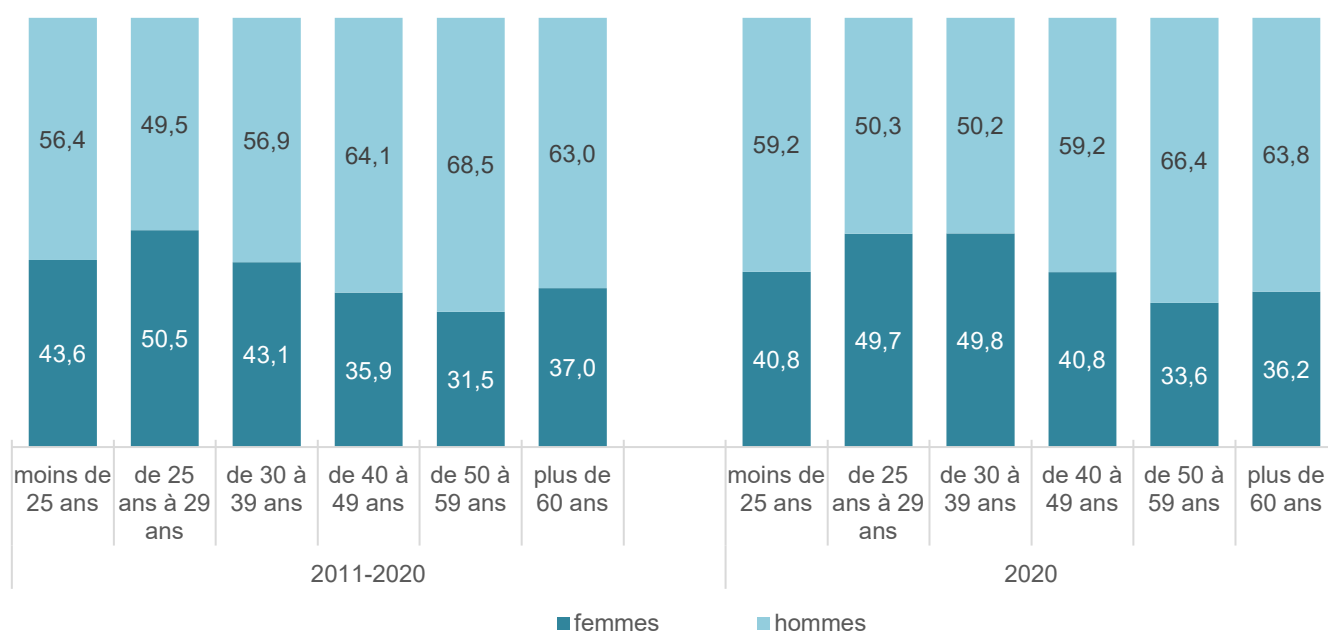
La part des actrices au sein de la production cinématographique de fiction varie selon les tranches d'âge.

Entre 2011 et 2020, les actrices âgées de 25 à 29 ans sont aussi nombreuses que leurs homologues masculins (1 117 actrices soit 50,5 % des effectifs de cette tranche d'âge). La part de femmes au sein de la population d'acteurs décroît ensuite à mesure que les tranches d'âge augmentent, de 43,1 % pour les

actrices âgées de 30 à 39 ans à 31,5 % pour les actrices âgées de 50 à 59 ans. La part des actrices âgées d'au moins 60 ans est légèrement supérieure, à 37,0 % des acteurs de cette tranche d'âge.

Sur l'ensemble de la période, la structure des effectifs par tranche d'âge évolue sensiblement pour les actrices âgées de 30 à 39 ans (de 42,2 % des acteurs de cette tranche d'âge en 2011 à 49,8 % en 2020), ainsi que pour celles âgées de 40 à 49 ans (de 31,0 % en 2011 à 40,8 % en 2020). Pour les autres tranches d'âges, la part de femmes parmi les effectifs varie d'année en année sans qu'aucune tendance pérenne ne puisse être dégagée.

### Répartition des effectifs par tranche d'âge selon le genre des acteurs (2011-2020) (%)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française entre 2011 et 2020 / 191 films de fiction d'initiative française en 2020.  
Source : CNC – Audiens.

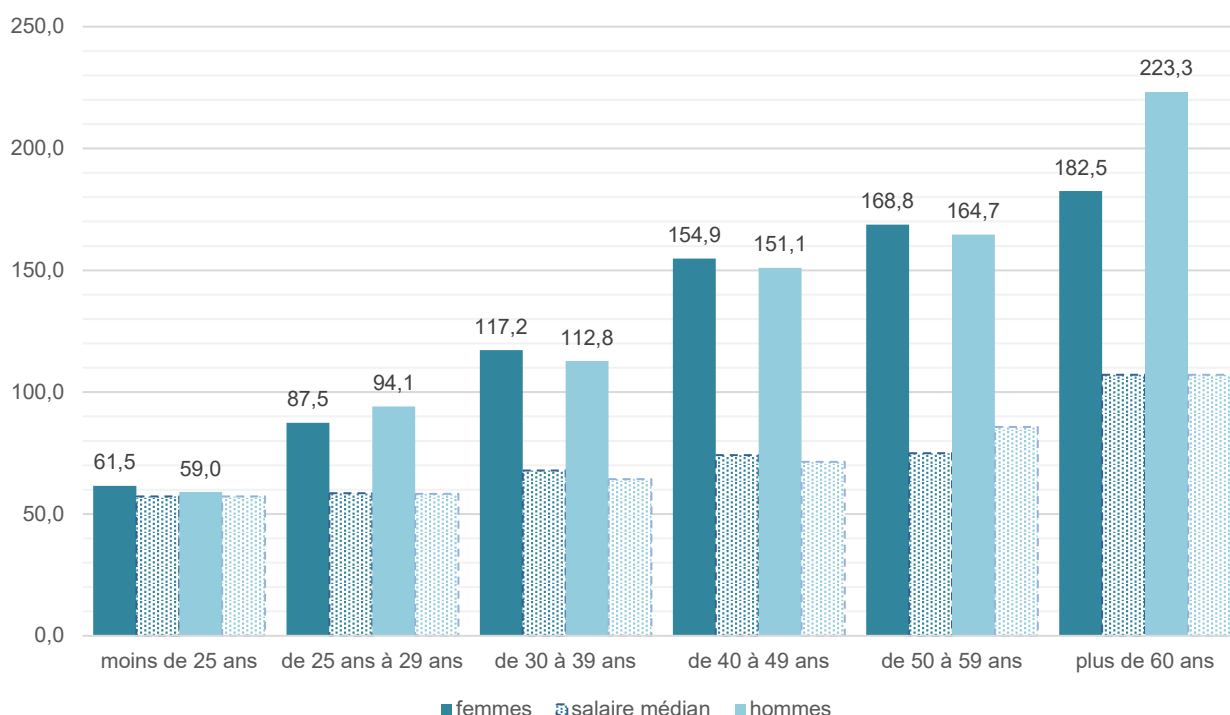
## Une rémunération relativement équivalente entre les acteurs et les actrices, jusqu'à un certain âge

De façon générale, les rémunérations horaires augmentent à mesure que les acteurs et actrices vieillissent. Le salaire moyen d'une actrice de plus de 60 ans est ainsi de 182,5 €/h entre 2011 et 2020, contre 61,5 € par heure pour une actrice de moins de 25 ans. Jusqu'à 60 ans, les salaires horaires moyens des femmes et des hommes sont relativement proches sur la période 2011-2020 (moins de 10 % d'écart). A partir de 60 ans, cet écart se creuse : les femmes actrices âgées d'au moins 60 ans gagnent en moyenne 182,5 €/h, soit 18,3 % de moins que les hommes. Cet écart est lié à l'importance des salaires des acteurs de plus de 60 ans les mieux rémunérés,

le salaire médian des femmes et des hommes étant équivalent sur cette tranche d'âge.

L'étude des salaires médians rend en revanche compte d'une plus grande disparité de rémunération pour les actrices âgées de 50 à 59 ans (médiane de 75,0 €/h, soit 12,5 % de moins que le salaire médian des hommes pour cette tranche d'âge). Pour toutes les autres tranches d'âge, les écarts entre les salaires médians des hommes et des femmes sont plus faibles (moins de 10 % d'écart).

### Salaires horaires moyens et médians selon le genre et la tranche d'âge des acteurs (2011-2020) (€/h)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens



### 40 % de femmes cadres chez les techniciens, niveau record sur la décennie

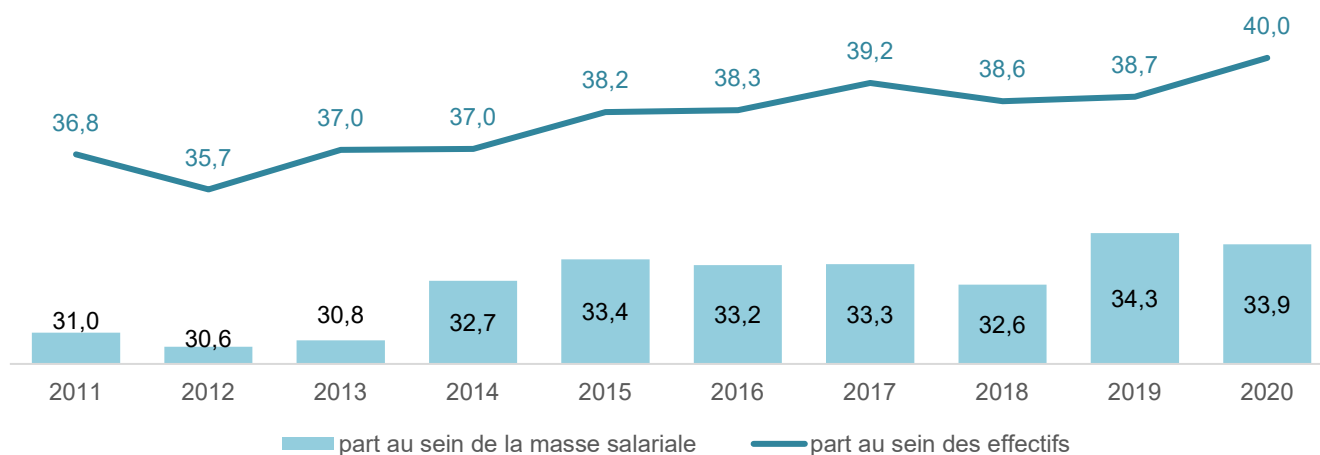
L'évolution de la part de femmes dans les emplois techniques varie en fonction du statut hiérarchique (cadre / non-cadre).

La part de femmes cadres atteint en 2020 un niveau record à 40,0 % de l'ensemble des salariés de cette catégorie, soit 3,2 points de plus qu'en 2011 (36,8 %). Dans un contexte généralisé de diminution du nombre de salariés en raison de la pandémie de Covid-19, le nombre de femmes cadres observe une baisse plus contenue que dans l'ensemble des autres catégories, femmes et hommes confondus : 946 techniciennes cadres sont employées dans la production cinématographique de fiction en 2020, soit -6,1 % par rapport à 2011. Le nombre d'hommes cadres diminue quant à lui de 17,8 % entre 2011 et 2020.

Tandis que la part de femmes parmi les effectifs cadres connaît une croissance soutenue tout au long de la décennie, leur part au sein de la masse salariale dévolue à cette catégorie progresse plus timidement, à 33,9 % en 2020, une part en léger recul sur un an.

La comparaison de ces deux parts doit être menée avec prudence étant donné qu'elle ne tient pas compte de la durée totale travaillée. En 2020, la part occupée par les femmes cadres dans le total d'heures déclarées pour cette catégorie est plus faible que celle observée au sein des effectifs (38,8 % du nombre total d'heures travaillées). La moindre place occupée par les femmes dans la masse salariale cadre globale peut également s'expliquer par la typologie de films sur laquelle elles officient principalement : en 2020, la part de femmes cadres est ainsi plus importante au sein des films de moins de 4 M€ (43,1 %, contre 36,6 % sur le reste des films), les films relevant de cette tranche de coût étant éligibles à l'application du dispositif dérogatoire de l'annexe III de la convention collective nationale de la production cinématographique qui permet la minoration des minima garanti des salaires des techniciens.

#### Part de femmes dans les effectifs et la masse salariale des cadres (%)



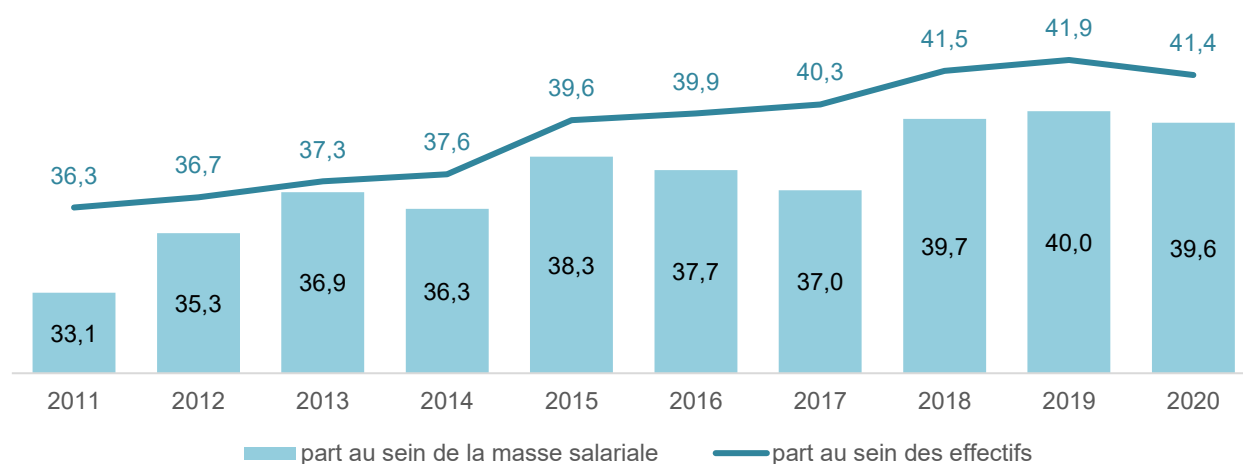
Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

### 41 % de femmes non cadres chez les techniciens, en recul pour la première fois de la décennie

La part de femmes techniciennes non cadres observe la plus forte croissance des trois catégories professionnelles entre 2011 et 2020, pour atteindre 41,4 % des salariés de cette catégorie en 2020 (+5,0 points par rapport à 2011). Contrairement aux effectifs cadres, la part de femmes non cadres s'infléchit toutefois légèrement en 2020 pour la première fois de la décennie.

La part des techniciennes non cadres dans la masse salariale de cette catégorie observe une évolution plus linéaire que celle constatée chez les cadres : elle passe de 33,1 % en 2011 à 39,6 % en 2020. Cette part est proche de celle constatée au sein des effectifs (41,4 % des non cadres).

#### Part de femmes dans les effectifs et la masse salariale non cadres (%)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

### Une majorité de techniciennes participent à plusieurs films, notamment lorsqu'elles sont cadres

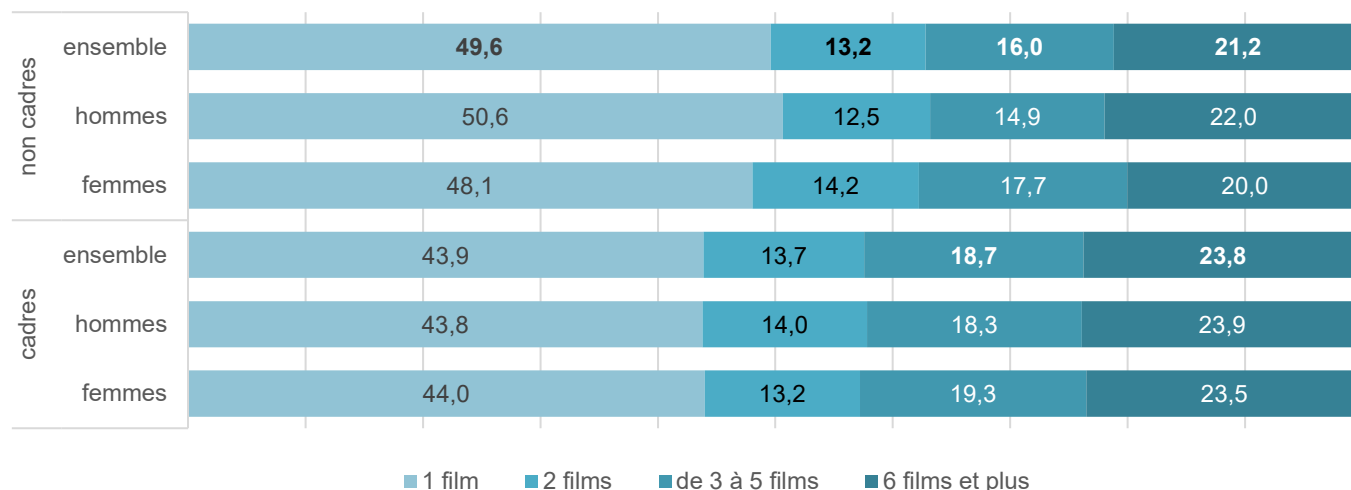
La pérennité de l'emploi dans la production cinématographique peut être analysée en fonction du nombre de films auxquels les individus ont collaboré sur la période. Cette donnée varie selon le statut hiérarchique des techniciens.

Une majorité de techniciens cadres a participé à plusieurs films sur la période considérée (56,1 %). Cette part est équivalente pour les femmes et pour les hommes. De même, les part des femmes et

d'hommes ayant collaboré sur au moins six films est équivalente (23,5 % des femmes et 23,9 % des hommes).

Près de la moitié des techniciens non cadres a participé à un seul film sur la période considérée (49,6 %). Cette part est plus élevée pour les hommes (50,6 %) que pour les femmes (48,1 %).

#### Répartition des techniciens selon leur statut et le nombre de films auxquels ils ont participé (2011-2020) (%)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française.  
Source : CNC – Audiens.

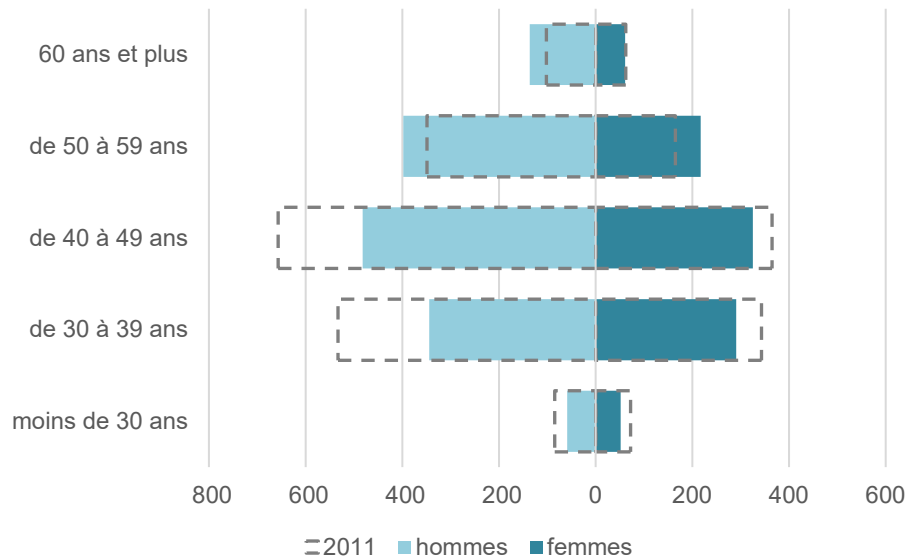
### Les femmes cadres sont plus jeunes que les hommes

Les techniciens intermittents cadres relèvent de la catégorie d'emploi la plus âgée. En 2020, 68,5 % des cadres ont au moins 40 ans, avec une forte concentration de 40-49 ans (34,1 % de l'ensemble des salariés cadres). En 2020, le vieillissement des effectifs cadres s'accroît davantage, et s'explique principalement par deux facteurs : d'une part, par le vieillissement naturel des effectifs cadres déjà présents en 2011 ; d'autre part, par la baisse globale du nombre de salariés qui impacte davantage, pour les cadres, les tranches d'âges les moins élevées en 2020. Sur ce deuxième point, les cadres se singularisent par rapport aux artistes et techniciens non cadres par la forte augmentation des effectifs de deux tranches d'âge sur la période : les salariés âgés de 50 à 59 ans (+19,6 % en 2020 par rapport à 2011), ainsi que les salariés âgés d'au moins 60 ans (+20,1 %). Par conséquent, la part de salariés cadres âgés d'au moins 50 ans augmente, de 24,8 % en

2011 à 34,3 % en 2020 (+9,5 points en dix ans).

En 2020, les femmes cadres demeurent plus jeunes que les hommes avec 36,3 % de femmes de moins de 40 ans, contre 28,4 % d'hommes. Comme pour les hommes, la part des femmes les plus âgées augmente toutefois également sur la période : 29,4 % des femmes cadres ont au moins 50 ans en 2020, contre 22,5 % en 2011.

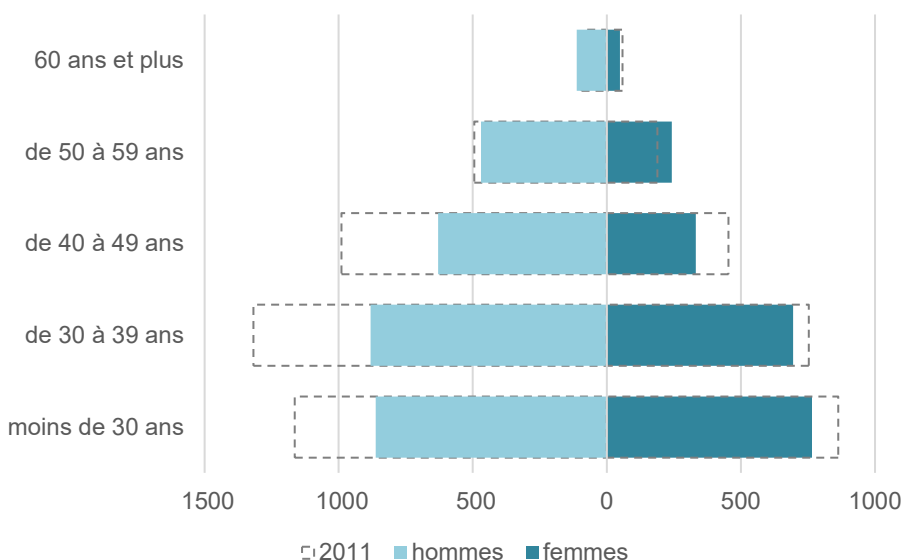
#### Répartition des techniciens cadres par tranche d'âge en 2020



Base : 191 films de fiction d'initiative française en 2020 / 172 films de fiction d'initiative française en 2011.  
Source : CNC – Audiens.

### Une plus forte proportion de moins de 40 ans chez les techniciennes non cadres

#### Répartition des techniciens non cadres par tranche d'âge en 2020



Base : 191 films de fiction d'initiative française en 2020 / 172 films de fiction d'initiative française en 2011.  
Source : CNC – Audiens.

Les techniciens non cadres intermittents sont majoritairement âgés de moins de 40 ans en 2020 (63,6 % des techniciens non cadres). Cette

proportion est plus élevée chez les femmes à 70,1 % en 2020, contre 59,0 % pour les hommes. Sur la période 2011-2020, la part des moins de 40 ans reste stable. Cette stabilité s'accompagne d'une polarisation des effectifs non cadres, en raison d'un amoindrissement de la part des salariés âgés de 40 à 49 ans. La part des salariés les plus âgés augmente ainsi sur la période : les salariés âgés d'au moins 50 ans représentent 17,3 % des salariés non cadres en 2020, contre 13,1 % en 2011. Si la part de salariés âgés d'au moins 50 ans est davantage prononcée chez les hommes en 2020 (19,7 %) que chez les femmes (14,0 %), le vieillissement des effectifs non cadres constaté sur la période concerne l'ensemble des salariés (+3,3 points pour les femmes entre 2011 et 2020, +5,2 points pour les hommes).

## Une augmentation tendancielle de la part des femmes sur certaines professions

L'analyse par métier dans la production cinématographique révèle d'importantes différences genrées. En 2020, sept professions sont occupées en grande majorité par des femmes : les scriptes (97,4 % de femmes parmi les effectifs de la profession) et assistants scriptes (83,3 %), les costumiers/habilleurs (89,7 %), les métiers du casting et du repérage (74,6 %), les métiers de la comptabilité, du juridique et de la communication (71,1 %), les coiffeurs / maquilleurs (69,6 %), ainsi que les assistants de production (67,5 %).

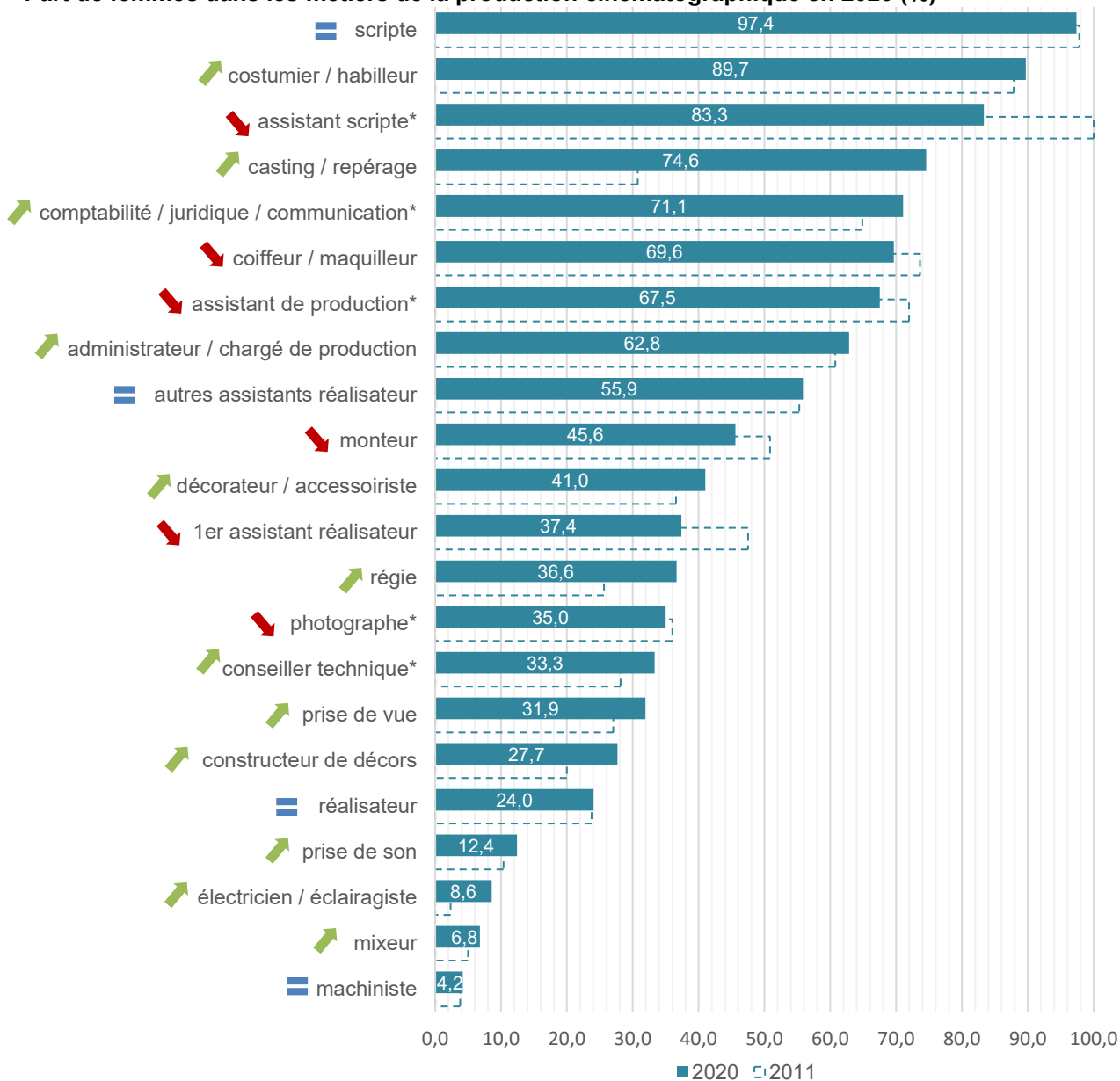
A l'inverse, la part de femmes dans les professions dites « techniques » est extrêmement faible : 4,2 % de femmes machinistes et 8,6 % de femmes électriciennes / éclairagistes.

Seuls deux professions tendent vers la parité : les assistants réalisateur (hors premiers assistants),

avec 55,9 % de femmes, ainsi que les monteurs avec 45,6 % de femmes.

Les différences observées dans la production cinématographique entre les parts de femmes et d'hommes au sein des effectifs varient au fil des ans, en fonction du profil des films agréés. Certaines professions semblent toutefois observer une augmentation tendancielle de la part de femmes dans leurs effectifs, continue tout au long de la décennie. Parmi elles, plusieurs professions à forte dominante masculine : les métiers de la prise de son (12,4 % de femmes en 2020, soit +2,0 points par rapport à 2011) et de la prise de vue (+4,9 points à 31,9 %), les électriciens / éclairagistes (+6,2 points à 8,6 %), les constructeurs de décors (+7,7 points à 27,7 %) ainsi que les métiers de la régie (+11,0 points à 36,6 %).

### Part de femmes dans les métiers de la production cinématographique en 2020 (%)



\*Pour les professions suivies d'un astérisque, les évolutions sont à considérer avec prudence en raison de la faiblesse du nombre de salariés étudiés (n<50 en 2020).

Base : 191 films de fiction d'initiative française en 2020 / 172 films de fiction d'initiative française en 2011.

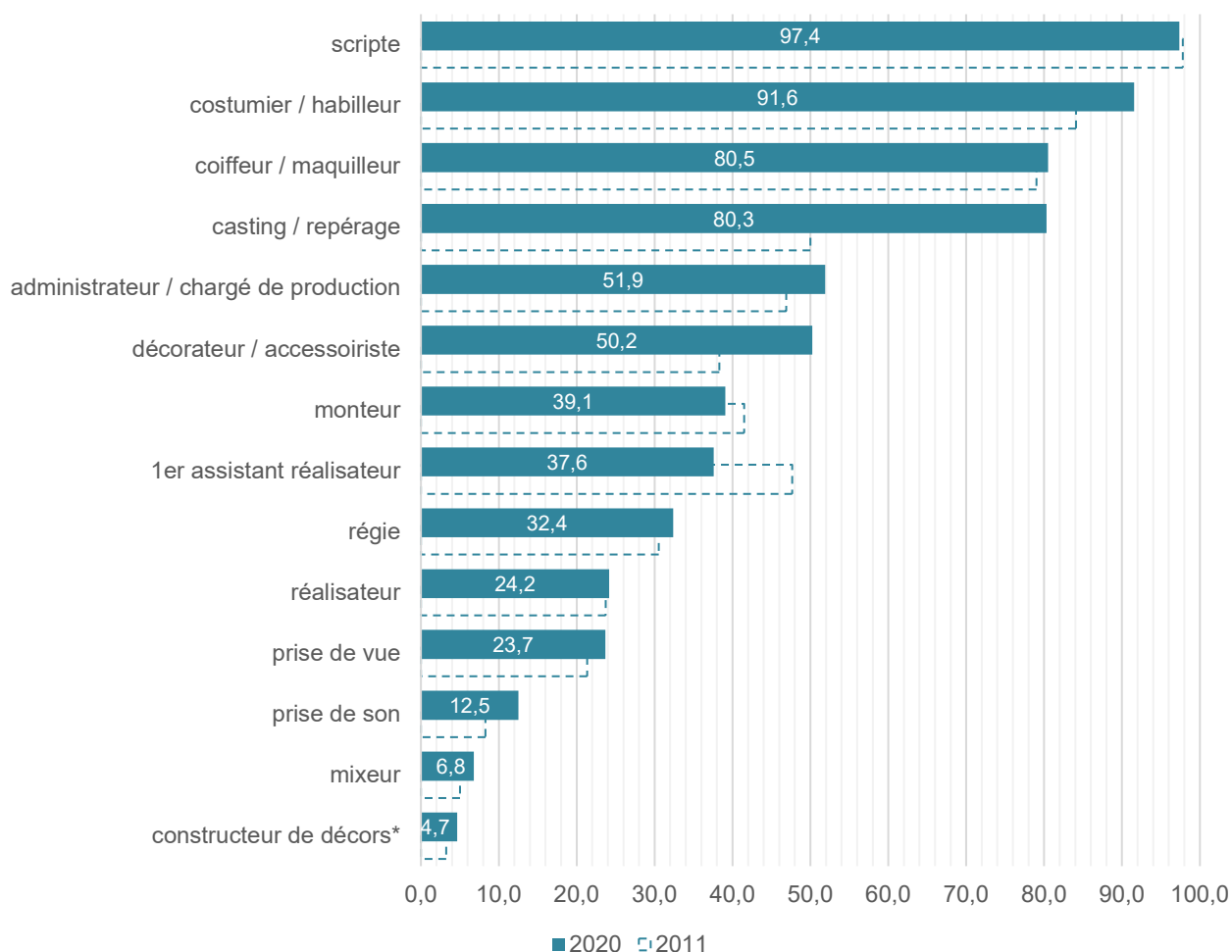
Source : CNC – Audiens

### Une polarisation genrée des professions qui s'accroît sur les postes de cadres

La confrontation de la part de femmes observée par profession avec celle constatée plus spécifiquement dans les populations cadres polarise davantage l'approche genrée des métiers. Pour les professions les plus féminines (costumier / habilleur, coiffeur / maquilleur et métiers du casting / repérage), la part de femmes est ainsi plus importante au sein des effectifs cadres qu'au sein de l'ensemble des salariés de la profession. A l'inverse, leur part est moindre dans les métiers qui comptent le plus d'hommes (jusqu'à 23,0 points de différence pour les constructeurs de décors, qui ne comptent que deux femmes cadres en 2020).

Deux professions dérogent toutefois à cette tendance : les administrateurs / chargés de production, composés majoritairement de femmes en 2020 (62,8 %) mais dont les postes cadres sont davantage paritaires (51,9 % de femmes cadres), ainsi que les décorateurs / accessoiristes, qui comptent proportionnellement plus de femmes cadres (50,2 %) que dans l'ensemble de leurs effectifs (41,0 %). Pour cette dernière profession, la part de femmes cadres est en augmentation continue sur l'ensemble de la période (+11,9 points entre 2011 et 2020).

### Part de femmes cadres dans les métiers de la production cinématographique en 2020 (%)



\*Pour les professions suivies d'un astérisque, les évolutions sont à considérer avec prudence en raison de la faiblesse du nombre de salariés cadres étudiés (n<50 en 2020).

Base : 191 films de fiction d'initiative française en 2020 / 172 films de fiction d'initiative française en 2011.

Source : CNC – Audiens.

### D'importants écarts de rémunération entre femmes et hommes

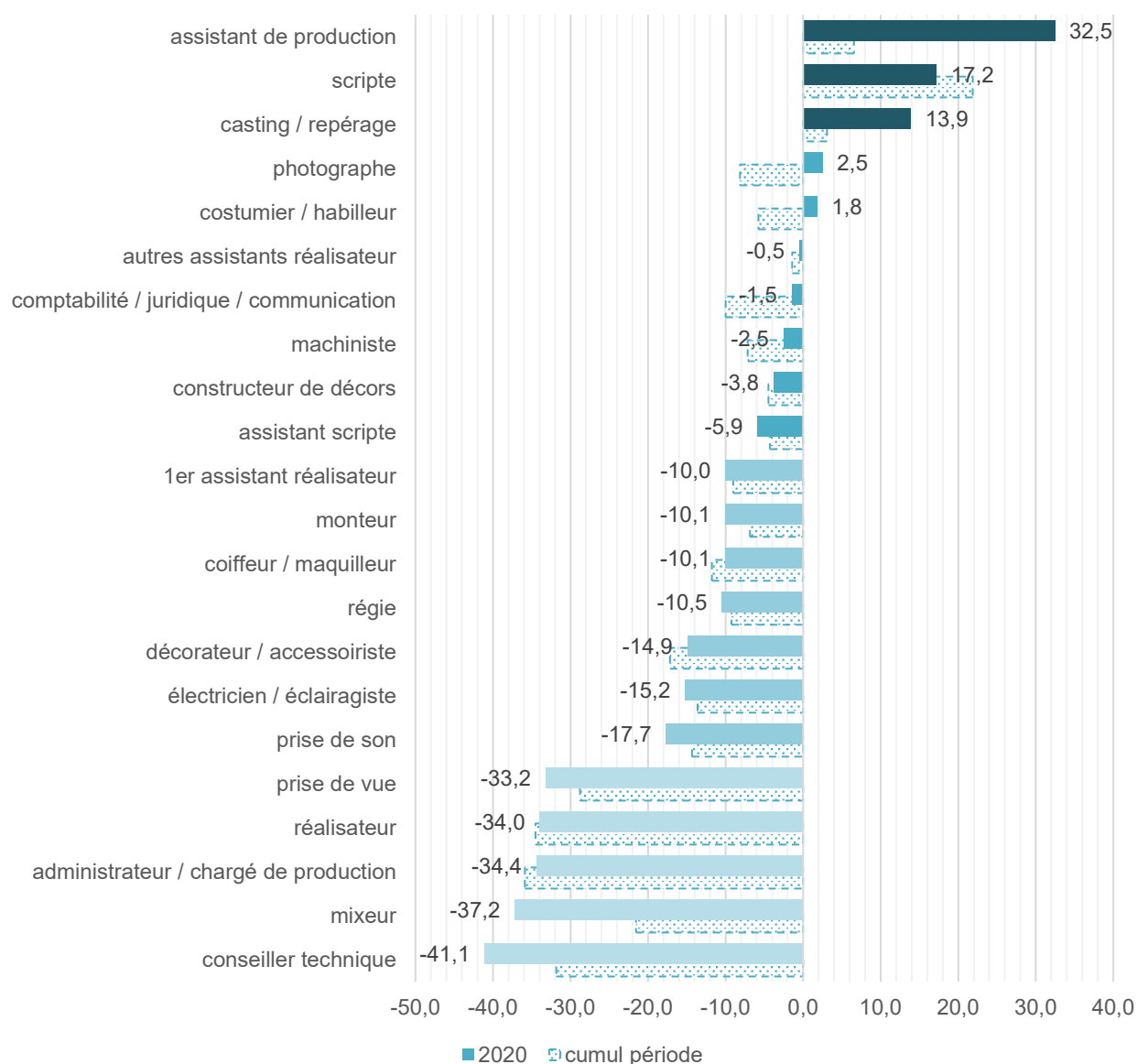
Dans la majorité des métiers étudiés, les salaires horaires moyens des femmes dans la production cinématographique apparaissent inférieurs à ceux des hommes en 2020.

Pour cinq professions, les différences sont particulièrement marquées : les conseillers techniques (-41,1 % par rapport aux hommes), les mixeurs (-37,2 %), les administrateurs / chargés de production (-34,4 %) les réalisateurs (-34,0 %) et les métiers de la prise de vue (-33,2 %). Ces écarts peuvent s'expliquer par différents facteurs, tels que le statut hiérarchique occupé par les femmes et les hommes (professions qui comptent pour la plupart une minorité de femmes cadres en 2020) ou encore le plus jeune âge des femmes salariées sur ces professions (âge médian des femmes d'au moins 5 ans inférieur à celui des hommes entre 2011 et 2020 pour les administrateurs / chargés de production, les mixeurs et les métiers de la prise de vue). Pour les

réalisateurs, l'importance de cet écart est également en partie imputable aux rémunérations les plus importantes des hommes réalisateurs, l'écart constaté entre les salaires médians des femmes et des hommes étant moindres en 2020 (-23,3 %). Sur cette profession plus spécifiquement, la typologie des films peut également avoir un impact sur la rémunération salariale des réalisatrices, celles-ci étant proportionnellement plus nombreuses à réaliser des films à moindre coûts, éligibles au dispositif dérogatoire de l'annexe III de la convention collective nationale de la production cinématographique.

Sept professions affichent en 2020 des écarts de salaires limités (inférieur à 10 %) : les assistants réalisateurs (hors premiers assistants), les assistants scriptes, les métiers de la comptabilité / juridique / communication, les constructeurs de décors, les costumiers / habilleurs, les machinistes, et les photographes.

### Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et des hommes dans la production cinématographique en 2020 (%)



Base : 1 346 films de fiction d'initiative française entre 2011 et 2020 / 191 films de fiction d'initiative française en 2020.  
Source : CNC – Audiens.

# Les synthèses du CNC n°20

Mars 2022

Centre national du cinéma  
et de l'image animée  
Direction des études,  
des statistiques  
et de la prospective

291 boulevard Raspail  
75 675 Paris Cedex 14  
cnc.fr  
Tél : 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

Rédaction :  
Ivan Piccon, Sophie Jardillier

Sauf mention particulière,  
toute reproduction partielle  
ou totale est autorisée sous réserve  
de la mention : source CNC

